



ARRÊTEZ si vous n'êtes pas sûr(e) de la façon dont il convient d'exécuter le travail.

Levage des équipements lourds | Liste de contrôle des éléments primordiaux



Quand s'en servir

Important : À joindre à l'AST remplie

Pour le levage des équipements/de matériaux lourds, à l'exception des levages critiques :

- Utilisation de dispositifs de levage : grue mobile, grue montée sur camion
- Utilisation de sangles ou de chaînes avec une excavatrice, une pelle rétrocaveuse, un chargeur à direction à glissement ou un chariot élévateur à fourche

Seule une liste de contrôle est requise pour des levages de charges similaires effectués le même jour.

Utiliser la Liste de contrôle des éléments primordiaux relative au levage critique si l'un des éléments suivants s'applique :

- Facteur de sécurité inférieur à 25 % (supérieur à 75 % de la capacité de la grue/excavatrice)
- Facteur de sécurité inférieur à 50 % lors du levage au-dessus des conduites/équipements critiques
- L'arc de rotation de la flèche ne respecte pas le dégagement minimal pour les lignes ou conducteurs à haute tension.
- Le poids de levage est supérieur à 5 tonnes.
- Le levage requiert une étude technique comportant les spécifications et des dessins, conformément à la réglementation locale.
- Le levage requiert deux grues.



Tension (V)	Dégagement minimal (m)
750 à 150 k	3,0
150 k à 250 k	4,5
Plus de 250 k	6,0

Remarque : Un tableau des charges, énumérant les charges brutes maximales selon divers rayons et longueurs de flèches, doit être fourni par le fabricant de la grue. Ces capacités ne doivent pas être dépassées.

Numéro du bon de travail :		Adresse du site :	
Entrepreneur :		Date :	
Description des travaux :			
Poids de la charge :	Pour le levage de la grue Rayon de levage :	Capacité de levage de grue nominale selon un rayon de levage :	
Quels problèmes pourraient survenir?			

AVANT le début des travaux | Suivre toutes les étapes

Effectué

1. L'opérateur est compétent et a reçu une formation en matière d'exploitation sûre des grues ou dispositifs de levage.
2. Confirmer un espace suffisant pour l'organisation du levage et le rayon de rotation, compte tenu de la charge, de la capacité de la grue/de la configuration et de tout risque.
3. La zone de travail est exempte d'obstacles aériens ou latéraux.
4. S'il s'avère impossible de déterminer la tension des câbles électriques, le rayon de rotation de la flèche est > 6 m vis-à-vis des lignes ou conducteurs à haute tension.
5. Le matériel de levage a été certifié l'an dernier, et il est en bon état, adapté au levage et conforme aux indications du fabricant.
6. Le matériel de levage se trouve sur une base ou une fondation ferme et stable, les stabilisateurs sont pleinement déployés et maintenus en place à l'aide de blocs; il est placé à une distance appropriée d'une excavation ouverte ou d'une éventuelle infrastructure souterraine (égouts, services d'utilité publique).
7. L'appareil de levage (élingues/sangles/crochets/flèches) est en bon état et présente une capacité de charge adaptée.
8. L'équipement ou les matériaux à lever sont stables, enveloppés et attachés; l'appareil de levage est fixé solidement et bien équilibré; les palettes utilisées conviennent à la tâche.
9. Installer les protections latérales adaptées et s'assurer que tous les travailleurs respectent une distance de sécurité par rapport à l'activité de levage, sauf la ou les personnes qui reçoivent la charge, personne ne se trouve sous la charge suspendue au cours du levage, y compris à l'intérieur des bâtiments.
10. L'opérateur de l'équipement a une vision claire de la zone de travail, ou un signaleur/observateur spécialisé est en place, et le moyen de communication utilisé avec chaque signaleur/observateur est défini et compris.
11. Un ou plusieurs câbles stabilisateurs/verboquets sont utilisés pour les charges suspendues.
12. Accès et sortie adéquats pour les travailleurs, et pour obtenir de l'aide en cas d'urgence.



Nom de l'opérateur de l'équipement :	Signature :	Date :
Nom de l'observateur :	Signature :	Date :